



Ville de LORRAINE

## QUESTIONS PRÉALABLES SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 10 OCTOBRE 2023

*(Article 4.1 du Règlement 248 relatif à l'encadrement des séances publiques du conseil municipal et à sa régie interne)*

Préalablement à chaque séance ordinaire du conseil municipal, des questions à être posées lors de la séance peuvent aussi être transmises par courriel à l'adresse suivante : [mairie@lorraine.ca](mailto:mairie@lorraine.ca). Toutes ces questions et réponses sont diffusées sur le site Internet de la Ville.

---

**Questions posées préalablement à la séance :**

**QUESTION 1 :**

Une citoyenne se questionne sur le développement des transports en commun sur la Rive Nord. Voyant beaucoup de parents qui transportent leurs enfants dans les écoles environnantes alors que ceux-ci sont en âge de prendre le bus et trop jeunes pour conduire leur voiture, elle demande quels sont les axes de discussions avec Exo, l'ARTM, les autres villes en matière de déplacements quotidiens pour ajouter des services ou tout au moins arrimer les horaires des bus avec les écoles, favoriser le covoiturage, le transport à la demande d'Exo tel que déployé en projet pilote à Terrebonne, etc.

**Réponse :**

**EXO, qui est géré par l'ARTM, a procédé au printemps dernier à des consultations publiques sur l'ensemble du territoire couvert par son réseau pour entendre les usagers des transports collectifs. Tous les citoyens étaient invités à y participer.**

**À la suite de ces consultations, EXO a proposé des circuits modifiés. Nous sommes bien conscients que les trajets ne répondent pas parfaitement aux besoins et aux attentes des usagers, actuels et futurs. Cependant, le financement du transport collectif est un enjeu majeur auxquels toutes les villes sont confrontées.**

**Quant au projet pilote [Exo à la demande](#), déployé à Terrebonne et sur la Rive-Sud (Beloeil et McMasterville) nous sommes impatients**

**d'entendre les résultats de ce projet. En 2024, la Ville de Boisbriand aura aussi accès à ce projet pilote.**

### **QUESTION 2 :**

Un citoyen a pris connaissance de la lettre parue dans La Presse du 4 octobre dernier signée par 23 mairesses et maires de la CMM et intitulée « Développer les transports en commun: une voie incontournable ». Il s'est dit très heureux de noter que le maire de Lorraine était un des cosignataires.

M. propose de mentionner cet engagement des élus de Lorraine et ses collègues de la CMM dans les communications de la Ville.

**Réponse :**

**Merci pour votre commentaire. Nous en prenons bonne note.**

### **QUESTION 3 :**

L'avenir de plusieurs terrains de golf du territoire de la CMM a fait l'objet de différents débats publics, dont ceux en lien avec le terrain de golf de Rosemère.

En lien avec ce sujet, plusieurs articles ont paru dans les médias, dont un article du Devoir du 17 octobre 2022 du journaliste Zacharie Goudreault intitulé « Les terrains de golf au cœur de la folie immobilière » dans lequel est dit ce qui suit concernant notre ville:

« En banlieue nord de Montréal, la Ville de Lorraine a d'ailleurs entamé des démarches dans l'espoir d'acquérir le terrain de golf de la municipalité, qui subit, elle aussi, des pressions de promoteurs immobiliers. « On veut que le golf demeure un golf. Donc, si on l'achète, c'est nous qui allons décider », relève son maire, Jean Comtois. »

Qu'en est-il exactement? Y a-t-il une volonté de notre municipalité d'acheter ce terrain de golf? Où en sommes-nous avec ces démarches d'achat? Sommes-nous assuré qu'il n'y aura pas une vente au plus offrant?

**Réponse :**

**Le golf est un dossier important. Plus de 80 % des citoyens désirent que le golf demeure un golf. Il y a bel et bien une ouverture de la Ville à acquérir le golf de Lorraine. Cependant, pour l'instant, il n'y a aucun développement dans ce dossier.**